



LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les pièces à fournir

- ⇒ Fiche de candidature ci-dessous dûment complétée et signée par votre Directeur de Thèse ainsi que vous-même
- ⇒ Un curriculum vitae
- ⇒ Le résultat détaillé de vos études antérieures (copie du diplôme, attestation de réussite, relevé de notes) :
 - Licence
 - Master
- ⇒ Une version électronique des travaux que vous avez réalisés : Mémoire (à envoyer par mail à edsejpg.driv@uca.fr)
- ⇒ Une lettre de motivation
- ⇒ Présentation de votre sujet de recherche (maximum 10 pages)

Le dossier complet doit parvenir par voie postale à l'adresse suivante :

***CERDI – 4^{ème} étage
Secrétariat de l'école doctorale
65, boulevard François Mitterrand
63000 Clermont Ferrand
France***

**Les dossiers transmis par la voie électronique et incomplets
ne seront pas examinés**



Dossier à dactylographier et à scanner pour une meilleure lisibilité

DOSSIER DE CANDIDATURE EN VUE DE LA PREPARATION DU DOCTORAT D'UNIVERSITE
--

Nom et Prénoms du candidat :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse du candidat :

Téléphone :

Courriel :

Adresse des parents :

Spécialité du doctorat :

**(Economie / Droit Privé /
Droit Public / Histoire du Droit / Science Politique / Gestion)**

Sujet de la thèse :

Directeur de thèse (Nom, Fonction et établissement d'exercice) :

Équipe d'accueil :

(CERDI / METAFORT / CMH / CRCGM)

Financement :

Date et signature du candidat :



RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Diplôme ou Titres de 1^{er} et 2^{ème} cycle de l'Enseignement supérieur	Date d'obtention	Etablissement

D.E.A ou Master 2

Titre :

Année d'obtention :

Mention :

Etablissement :

Mémoire (Titre, Directeur, Note) :



AVIS MOTIVE DU DIRECTEUR DE THESE

Date et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'EQUIPE D'ACCUEIL (LABORATOIRE)

Date et signature :

PROPOSITION DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DOCTORALE

Date et signature :

DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Date et signature :

L'inscription en Doctorat

Selon l'Arrêté du 26 mai 2016 relatif à la formation doctorale

Conditions de recevabilité du dossier d'inscription :

Moyenne au master 2 = 12 et plus

et

Note au mémoire = 12 et plus

Avis du Directeur de Thèse

Dépôt du dossier de candidature

Examen du dossier par le Comité des Thèses

Avis du directeur de
l'unité/équipe de recherche

Proposition du Directeur de l'École Doctorale

Décision du Président de l'Université Clermont Auvergne